

Politique de protection des données personnelles de la plateforme

La présente politique de protection des données personnelles (la « **Politique de protection des données** ») vise à informer les utilisateurs de la présente plateforme (la « **Plateforme** ») sur le traitement de leurs données personnelles.

Ce document n'est pas de nature contractuelle et ne crée pas d'obligation au-delà de ce qui est déjà prévu par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles ou par les engagements contractuels pris par l'organisateur du ou des événements virtuels proposés sur la Plateforme par ce dernier.

1. QUI SONT LES ENTITES RESPONSABLES DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES SUR LA PLATEFORME ?

Vos données sont traitées :

- pour une partie, sous la seule responsabilité du prestataire fournisseur de la Plateforme, à savoir la société Manzalab, société par actions simplifiée au capital de 524 417 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 529 232 720 et dont le siège social est sis au 108, rue Saint-Honoré à Paris (75001) ;
- pour une autre partie, sous la responsabilité conjointe de Manzalab et l'organisateur de l'événement virtuel auquel vous participez, à savoir la société [indiquée sur la page accessible ici](#).

Soucieux de la protection des données personnelles, ces deux entités respectent la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés » (la « **loi Informatique et Libertés** ») modifiée, et le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dit règlement général sur la protection des données ou RGPD (le « **RGPD** »).

L'organisateur met parallèlement en œuvre d'autres traitements de vos données personnelles en dehors de la Plateforme sous sa seule responsabilité, notamment dans le cadre de l'organisation de l'événement virtuel auquel vous participez. Il est renvoyé à cet égard aux informations qui vous ont été ou seront communiquées par l'organisateur sur ces traitements.

2. QUELS SONT LES TRAITEMENTS REALISES SOUS LA RESPONSABILITE CONJOINTE DE L'ORGANISATEUR ET DE MANZALAB ?

2.1. Quelles sont les finalités et quels sont les fondements juridiques des traitements de données personnelles réalisés sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab ?

En application de la réglementation, tout traitement de données à caractère personnel doit, pour être licite, reposer sur l'un des fondements juridiques énoncés à l'article 6 du RGPD.

Le tableau ci-dessous expose les différentes finalités pouvant être poursuivies par les traitements de données sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab, ainsi que les fondements juridiques sur lesquels repose la poursuite de chacune de ces finalités.

Finalités poursuivies	Fondements juridiques
Création et gestion des comptes sur la Plateforme Fourniture des services sur la Plateforme (y compris les services de messageries, de publication de contenus, etc.) Communication aux exposants des noms et coordonnées des personnes ayant visité leurs stands, avec qui vous avez dialogué et/ou téléchargé leur documentation Communication aux participants de la carte de visite virtuelle des autres participants qui ont sollicité ou accepté d'être mis en contact avec eux Gestion de vos demandes d'assistance	Exécution du ou des contrats entre les participants utilisateurs de la Plateforme et l'organisateur
Réalisation de statistiques	Intérêts légitimes de l'organisateur, de Manzalab (exercice de leurs activités, fourniture et amélioration de leurs services)
Recueil et conservation de la preuve de votre consentement aux conditions générales d'utilisation de la Plateforme	Intérêts légitimes de l'organisateur, de Manzalab (anticipation et gestion de contentieux, constatation, exercice ou défense d'un droit en justice)
Recueil et conservation de la preuve de votre consentement, si existant, à certains traitements de vos données personnelles Gestion de vos éventuelles demandes d'exercice des droits prévus par le RGPD et la loi Informatique et Libertés (rappelés au point 6 ci-après) Modération des contenus chargés, partagés et publiés sur la Plateforme et gestion des éventuels signalements relatifs à ces contenus	Respect des obligations légales auxquelles l'organisateur et Manzalab sont soumis
Facilitation de la navigation sur la Plateforme	Intérêts légitimes de l'organisateur, de Manzalab (fourniture de leurs services)

2.2. Quelles sont les catégories de données personnelles traitées sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab ?

Les catégories de données personnelles traitées sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab sont les suivantes :

- des données d'identification (notamment nom, prénoms, adresse électronique, numéro de téléphone, photographie, voix, etc.) ;
- des données liées à la vie professionnelle (société, fonction, carte de visite professionnelle virtuelle, etc.) ;
- des données relatives à votre participation à l'événement virtuel et à vos actions sur la Plateforme (notamment stands visités ou animés, inscription aux espaces, participation à des discussions avec d'autres utilisateurs, etc.) ;
- des données techniques de connexion (notamment adresses IP, logs, dates et heures des actions, etc.) ;
- des données relatives à nos éventuels échanges avec vous (notamment demande d'assistance technique, demande d'exercice de droits, réponses apportées, etc.).

2.3. À quelles entités les données personnelles traitées sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab sont susceptibles d'être transmises ?

Dans la mesure où cela est nécessaire pour accomplir les finalités précitées, les données personnelles peuvent être transmises, selon les traitements :

- aux exposants des stands que vous avez visités, avec qui vous avez dialogué ou dont vous avez téléchargé une documentation ;
- aux autres participants de l'événement virtuel auquel vous participez et avec lesquels vous avez sollicité ou accepté d'être mis en contact ;
- aux sous-traitants réalisant des prestations pour le compte de Manzalab ou l'organisateur ;
- aux autorités financières, judiciaires, policières ou organismes publics dans la limite de ce qui est requis et permis par la réglementation ;
- à certaines professions réglementées telles que les avocats.

2.4. Transferts en dehors de l'Espace Économique Européen pour les traitements de données personnelles réalisés sous la responsabilité conjointe de l'organisateur et Manzalab

Manzalab est amenée à transférer vos données en dehors de l'Espace économique européen. Conformément au RGPD, elle veille à ce que ces transferts soient effectués vers des pays où le niveau de protection des données personnelles a été reconnu comme adéquat par la Commission Européenne ou à conclure les clauses contractuelles types de la Commission européenne avec les prestataires effectuant lesdits transferts.

L'organisateur peut par ailleurs être amené à transférer vos données en dehors de l'Espace Economique Européen. Le cas échéant, une information sur ces transferts vous a été préalablement communiquée par l'organisateur.

2.5. Quelles sont les grandes lignes de la répartition des responsabilités entre Manzalab et l'organisateur ?

Compte tenu de la nature des traitements décrits dans la présente Politique de protection des données, Manzalab, en tant que prestataire fournisseur de la Plateforme, mettra en œuvre techniquement la grande majorité de ces traitements.

L'organisateur procédera également à certains traitements, y compris directement sur la Plateforme, par exemple dans le cadre de la modération des contenus chargés et publiés sur la Plateforme et de la gestion des éventuels signalements relatifs à ces contenus.

Conformément à l'article 26 du RGPD, l'organisateur et Manzalab se sont réparti les obligations imposées par la législation en matière de protection des données personnelles sur les traitements conjoints de la manière suivante :

- chaque entité s'est engagée à ne traiter que les données personnelles qui sont pertinentes et strictement nécessaires pour répondre aux finalités poursuivies par les traitements conjoints ;
- chaque entité s'est engagée à respecter la durée limitée de conservation des données personnelles nécessaire à la poursuite de finalités poursuivies par les traitements conjoints et à s'assurer de la suppression ou de l'anonymisation des données personnelles à l'expiration de cette durée, chaque entité étant responsable de cette obligation pour les opérations de traitements conjoints qu'elle effectue ;
- chaque entité tient à jour les données personnelles, efface ou rectifie les données personnelles dans le respect du principe d'exactitude du RGPD. Lorsqu'elles constatent une inexactitude, une erreur, une incohérence ou la présence de données personnelles obsolètes, elles s'en informeront respectivement lorsque cela est approprié afin qu'il soit procédé aux corrections nécessaires ;
- Manzalab communique aux personnes concernées par le biais de la Plateforme les informations requises par les articles 13 et 14 du RGPD, la formulation et les modalités de l'information étant convenues avec l'organisateur ;
- les réponses aux demandes d'exercice de droits découlant de la loi Informatique et Libertés et du RGPD sont traitées conjointement par l'organisateur et Manzalab ;
- chaque entité assure la confidentialité et la sécurité des données personnelles dont elle dispose dans le cadre des traitements conjoints ;
- la notification des violations de données est assurée conjointement par les deux entités selon un mode opératoire défini contractuellement entre les deux entités ;
- chaque entité est chargée de veiller à prendre en compte, notamment s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données personnelles dès la conception et de protection des données personnelles par défaut ;
- chaque entité est susceptible de faire appel à des sous-traitants pour mener certaines activités de traitements conjoints. Le cas échéant, chaque sous-traitant doit présenter des garanties suffisantes

- quant au respect du RGPD et les relations avec celui-ci doivent être encadrées par un contrat remplissant les conditions de l'article 28 du RGPD ;
- lorsque des analyses d'impact sur la vie privée sont nécessaires en application de la réglementation, elles sont effectuées conjointement entre les deux entités selon un mode opératoire défini contractuellement entre les deux entités ;
 - chaque entité met en place et conserve la documentation nécessaire pour démontrer le respect des obligations en matière de protection des données personnelles des traitements conjoints ;
 - chaque entité inscrit les traitements conjoints dans son propre registre de ses activités de traitements.

3. QUELS SONT LES TRAITEMENTS REALISES SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DE MANZALAB ?

3.1. Quelles sont les finalités et quels sont les fondements juridiques des traitements de données personnelles réalisés sous la seule responsabilité de Manzalab ?

Comme indiqué ci-avant, en application de la réglementation, tout traitement de données à caractère personnel doit, pour être licite, reposer sur l'un des fondements juridiques énoncés à l'article 6 du RGPD.

Le tableau ci-dessous expose les différentes finalités pouvant être poursuivies par les traitements de données réalisées sous la seule responsabilité de Manzalab, ainsi que les fondements juridiques sur lesquels repose la poursuite de chacune de ces finalités.

Finalités poursuivies	Fondements juridiques
Gestion de vos avis Réalisation de statistiques	Intérêt légitime de Manzalab (amélioration de ses offres et services)
Gestion de précontentieux et contentieux	Intérêts légitimes de Manzalab (anticipation et gestion de contentieux, constatation, exercice ou défense d'un droit en justice)
Gestion de vos éventuelles demandes d'exercice des droits prévus par le RGPD et la loi Informatique et Libertés concernant ces traitements propres à Manzalab (rappelés au point 6 ci-après)	Respect des obligations légales auxquelles Manzalab est soumise

3.2. Quelles sont les catégories de données personnelles traitées sous la seule responsabilité de Manzalab ?

Les catégories de données personnelles traitées sous la seule responsabilité de Manzalab sont les suivantes :

- des données d'identification (notamment nom, prénoms, adresse électronique, photographie, etc.) ;
- des données liées à la vie professionnelle (société, fonction, carte de visite professionnelle virtuelle, etc.) ;
- des données relatives à votre participation à l'événement virtuel et à vos actions sur la Plateforme (notamment stands visités ou animés, inscription aux espaces, etc.) ;
- des données techniques de connexion (notamment adresses IP, logs, dates et heures des actions, etc.) ;
- des données relatives à nos éventuels échanges (notamment demande d'assistance technique, avis sur la Plateforme, demande d'exercice de droits, réponses apportées, etc.).

3.3. À quelles entités les données personnelles traitées sous la seule responsabilité de Manzalab sont susceptibles d'être transmises ?

Dans la mesure où cela est nécessaire pour accomplir les finalités précitées, les données personnelles peuvent être transmises, selon les traitements :

- aux sous-traitants réalisant des prestations pour le compte de Manzalab ;
- aux autorités financières, judiciaires, policières ou organismes publics dans la limite de ce qui est requis et permis par la réglementation ;
- à certaines professions réglementées telles que les avocats.

3.4. Transferts en dehors de l'Espace Économique Européen pour les traitements de données personnelles réalisées sous la seule responsabilité de Manzalab

Manzalab est amenée à transférer vos données en dehors de l'Espace économique européen. Conformément au RGPD, elle veille à ce que ces transferts soient effectués vers des pays où le niveau de protection des données personnelles a été reconnu comme adéquat par la Commission Européenne ou à conclure les clauses contractuelles types de la Commission européenne avec les prestataires effectuant lesdits transferts.

4. D'OU PROVIENNENT LES DONNEES PERSONNELLES TRAITEES ?

Les données personnelles sont collectées soit activement auprès de vous par l'organisateur ou par Manzalab, soit passivement par le biais de cookies et autres technologies similaires utilisées sur la Plateforme.

5. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES SONT-ILS OBLIGATOIRES ?

Lors de la collecte des données personnelles, certaines données doivent être obligatoirement communiquées. Les conséquences du défaut de la collecte des données dépendent des situations. Par exemple :

- l'utilisation de la Plateforme peut être plus ou moins entravée en cas de refus du recours aux cookies et technologies similaires ;
- l'organisateur et Manzalab peuvent ne pas être en mesure de répondre à vos éventuelles demandes en cas de refus de communication des justificatifs qui peuvent être requis.

6. QUELS SONT VOS DROITS SUR VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vous disposez, dans les conditions définies aux articles 15 et suivants du RGPD, sauf exceptions :

- du droit d'obtenir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données personnelles ainsi qu'à plusieurs informations sur les traitements effectués (**droit d'accès** – article 15 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir la rectification des données personnelles vous concernant qui sont inexactes (**droit de rectification** – article 16 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir l'effacement de données personnelles vous concernant dans certains cas (**droit d'effacement ou « à l'oubli »** – article 17 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir la limitation des traitements dans certains cas (**droit à la limitation du traitement** – article 18 du RGPD) ;
- du droit de recevoir les données personnelles que vous avez fournies, dans un format structuré, et/ou de demander de transmettre ces données à un autre responsable de traitement, lorsque le traitement est fondé sur le consentement ou sur le contrat et que le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés (**droit à la portabilité des données** – article 20 du RGPD) ;
- **du droit de définir, modifier et révoquer à tout moment des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles les concernant après votre mort** en application de l'article 85 de la loi Informatique et Libertés modifiée. Ces directives peuvent être générales ou particulières. Le responsable de traitement peut être uniquement dépositaire des directives particulières concernant les données traitées, les directives générales peuvent être recueillies et conservées par un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL. Vous avez aussi le droit de désigner un tiers auquel les données vous concernant pourront être communiquées après votre mort. Vous devez alors vous engager à (i) informer ce tiers de votre démarche et du fait que des données permettant de l'identifier sans ambiguïté seront transmises à l'organisateur et Manzalab et (ii) à lui communiquer la présente Politique de protection des données.

Vous avez également le droit d'obtenir à tout moment pour des raisons tenant à votre situation particulière et dans certains cas, qu'il soit mis un terme aux traitements des données personnelles vous concernant (**droit d'opposition** – article 21.1. du RGPD) ;

L'existence ou non de ces différents droits dépend notamment du fondement juridique du traitement concerné par la demande. Ces droits ne sont pas non plus sans limite et, dans certains cas, l'organisateur et/ou Manzalab pourront refuser la demande (par exemple pour des motifs légitimes impérieux pour ce qui concerne le droit d'opposition). Ainsi, dans certaines hypothèses, il se peut que l'organisateur et/ou Manzalab répondent que la demande ne peut pas donner lieu à une réponse positive, en expliquant la raison pour laquelle il ne peut y être déféré.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, les personnes concernées peuvent exercer leurs droits de la manière suivante :

- en écrivant à Manzalab : 108, rue Saint-Honoré – 75001 Paris ou contact@teemew.com ;

- en écrivant à l'organisateur aux coordonnées indiquées [sur la page accessible ici](#).

En cas de doute raisonnable, l'organisateur et/ou Manzalab pourront être amenés à demander des informations ou documents supplémentaires afin de vérifier l'identité du demandeur.

Aucun paiement n'est exigé pour répondre aux demandes relatives à l'exercice des droits précités. Toutefois, conformément à l'article 12 du RGPD, lorsque les demandes d'une personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, l'organisateur et/ou Manzalab pourront exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées ou refuser de donner suite à ces demandes.

La demande d'exercice de droit sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut toutefois être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la CNIL).

7. COMBIEN DE TEMPS LES DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Finalités poursuivies	Durée de conservation des données
Création et gestion des comptes sur la Plateforme	5 ans à compter de la fermeture du compte dans les conditions prévues dans les conditions générales d'utilisation
Fourniture des services sur la Plateforme pour chaque événement virtuel, y compris la gestion des demandes d'assistance et la gestion des avis Communication aux exposants des listes des personnes ayant visité leurs stands, avec qui vous avez dialogué et/ou téléchargé leur documentation	5 ans à compter de la fin de chaque événement virtuel
Réalisation de statistiques	18 mois à compter de l'événement virtuel concerné
Recueil et conservation de la preuve de votre consentement aux conditions générales d'utilisation de la Plateforme et, le cas échéant, aux traitements de vos données requérant votre consentement	5 ans à compter du recueil du consentement
Gestion de précontentieux et contentieux	5 ans à compter de la résolution du précontentieux ou contentieux concerné
Modération des contenus chargés et publiés sur la Plateforme et gestion des éventuels signalements relatifs à ces contenus	5 ans à compter de la prise de connaissance par Manzalab des contenus modérés ou signalés
Gestion des demandes d'exercice de vos droits prévus par le RGPD et la loi Informatique et Libertés (rappelés au point 6 ci-avant).	5 ans à compter de la réception de la demande pour les droits autres que le droit d'opposition (prescription civile) 6 ans à compter de la réception de la demande pour le droit d'opposition (prescription pénale plus longue que la prescription civile)